



CODESRIA



CODESRIA

13

ʔmɛ

Assemblée générale
General Assembly
Assembleia Geral
الجمع العام الثالث عشر

L'Afrique et les défis du XXIème siècle
Africa and the Challenges of the Twenty First Century
A África e os desafios do Século XXI

إفريقيا وتحديات القرن الواحد والعشرين

VERSION PROVISOIRE
NE PAS CITER

Intégration africaine : quel modèle de coopération économique sud-sud ?
Expérience des entreprises marocaines pionnières en Afrique subsaharienne

Sidi Mohamed Rigar & Meite Youssef
Université Cadi Ayyad Marrakech

5 - 9 / 12 / 2011

Rabat Maroc / Morocco

Introduction

Au lendemain des indépendances, les dirigeants africains ont fait de l'intégration régionale un volet essentiel de leur stratégie de développement. C'est dans cette perspective que des zones économiques et monétaires sur le continent ont été mises en place et dont la mission principale est la facilitation de la coopération économique et l'intégration des peuples.

Les objectifs de ces politiques d'intégration sont nombreux, entre autre, la promotion de la croissance et le développement économique dans ces zones en particulier et de toute l'Afrique en général et l'instauration d'une coopération économique réciproquement bénéfique entre pays voisins.

Dans cette perspective et depuis plusieurs années, le Maroc ne cesse de manifester un regain d'intérêt pour les pays africains au sud du Sahara. Cet intérêt porte sur des questions d'ordre politique, géostratégique, culturel mais aussi pour des raisons économiques. Le Maroc qui est à la recherche de débouchés pour ses produits et qui cherche également les matières premières pour son industrie notamment l'industrie minière, voudrait profiter des opportunités qu'offrent les pays africains au sud du Sahara. Du fait d'un contexte international marqué par l'intensification de la concurrence sur les marchés du Nord, le marché africain pourrait constituer une niche stratégique pour ses entreprises nationales, compte tenu de sa taille potentielle.

Cette stratégie marocaine envers les autres pays d'Afrique subsaharienne suscite la question de savoir comment la coopération sud-sud peut être une aubaine aux questions de développement économiques et sociales entre pays du même continent ?

L'objet de notre article consiste à identifier le potentiel de coopération économique du Maroc avec ces partenaires africains dans le cadre du processus de libre-échange et du système de coopération commerciale entre les deux parties.

Nous voudrions mettre en exergue le bilan des relations du Maroc avec les pays d'Afrique en vue de cerner les contours du positionnement économique du Maroc au niveau de ces marchés.

Pour ce faire, nous aborderons dans un premier temps, le cadre incitatif et réglementaire de cette coopération, ensuite nous analyserons l'état actuel des relations entre les deux partenaires africains à la lumière de la nouvelle politique du Maroc vis-à-vis de ces pays.

Enfin, nous parlerons de l'expérience des entreprises marocaines pionnières en Afrique et finirons par aborder l'avenir de cette relation.

1- Position du Maroc en Afrique subsaharienne : la diplomatie économique comme levier de la stratégie du Maroc

Les relations entre l'Afrique maghrébine et l'Afrique subsaharienne remontent à plusieurs siècles. L'espace saharien a longtemps été un espace de communication, de flux migratoires, et d'échanges commerciaux. Ces contacts ont non seulement été économiques, mais aussi intellectuels, artistiques et spirituels. Conforté par son ancrage historique et culturel dans l'Afrique, le Maroc a ainsi entretenu des relations multiséculaires avec l'Afrique noire en raison des routes caravanières qui partaient de son territoire pour rejoindre l'actuelle Afrique de l'Ouest et se positionne comme un partenaire incontournable et actif dans la coopération avec les pays du continent. Il est un acteur agissant pour promouvoir les valeurs de solidarité et d'entraide et favoriser la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) au niveau africain. En outre, le Maroc émerge comme le marché "le plus attractif" et "le plus stable politiquement" pour les investisseurs dans la région d'Afrique du nord¹.

1.1- Les accords de coopération entre le Maroc et les pays d'Afrique subsaharienne: gage d'une bonne coopération sud-sud

A l'image d'autres pays en développement, le Maroc s'est engagé depuis les années 1980 dans un processus de libéralisation de son commerce extérieur à travers l'adoption d'un certain nombre de mesures pour promouvoir les exportations et libéraliser les importations, via la suppression des listes de produits interdits ou soumis à des restrictions quantitatives et la réduction des droits de douanes².

Toutefois, ce n'est qu'à partir de 1996 que débute l'intensification des relations de coopération du Maroc avec les pays d'Afrique noire.

Sur le plan politique, la stratégie marocaine s'accompagne de l'implication accrue de l'appareil diplomatique sur le continent. Ce dernier comptant 25 représentations

¹ Le Cabinet de consulting américain "Pyramid Research" basé au Massachussets (nord-est des Etats-Unis) prévoit que le Royaume va maintenir une "position solide" en comparaison aux autres marchés d'Afrique du Nord, du Moyen Orient et d'Afrique.

« Le Maroc se positionne en tant que marché le plus stable politiquement et, de ce fait, le plus attractif pour les investisseurs dans la région », explique Majd Hosn, analyste chez "Pyramid Research".

² Ministère de l'Économie et des Finances du Royaume du Maroc, La politique commerciale extérieure du Maroc, mai 2009.

diplomatiques en Afrique³. La coopération avec les pays africains revêt un caractère pluridimensionnel et cible des domaines aussi variés que le politique, l'économique, le commercial et le social. A noter également les médiations menées par le Royaume pour éviter les conflits et instaurer la paix et la sécurité dans le continent⁴.

Par ailleurs, durant la première moitié des années 1990, 150 accords étaient en cours alors qu'en juillet 2003, on en comptait 270⁵. Ces accords sont venus enrichir un cadre juridique général de 480⁶ accords régissant les relations du Maroc avec une quarantaine de pays. Cette période va être le prélude d'une offensive diplomatico-économique du pays en direction de son voisinage sud et d'une montée en puissance sur les marchés des secteurs bancaires, du transport (Royal Air Maroc), des assurances, du BTP, des Télécommunications (Maroc Télécoms) précédés en cela par les Offices nationaux de l'eau potable (ONEP), de l'électricité (ONE), de la formation professionnelle et de la promotion du travail (l'OFPPPT) en particulier, qui développent une politique à l'international en raison de leur participation à la politique économique africaine du Maroc.

Par ailleurs, des commissions interétatiques mixtes ont été créées ou réactivées lors de nombreuses visites de délégations officielles. A ce titre, plusieurs actions ont été menées pour promouvoir les relations économiques et commerciales avec les partenaires africains: participation à des foires internationales et des salons, organisation de missions d'hommes d'affaires, notamment les "caravanes à l'export", réalisation d'études de prospection commerciale de certains marchés africains par des bureaux de conseils nationaux marocains au profit des hommes d'affaires.

Aussi, le Maroc a signé avec les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)⁷, un accord commercial et d'investissement à Rabat en 2002 après quatre ans de

³ Ministère des Affaires étrangères et de la coopération du Royaume du Maroc, voir Maec.gov.ma.

⁴ En 2002, SM le Roi Mohammed VI avait mené une médiation pour le règlement du conflit du Fleuve Mano, entre les chefs d'Etat de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone, engagés alors dans une dangereuse escalade qui menaçait la stabilité de la région; Le Maroc est également fortement engagé en faveur de la consolidation de la paix en Afrique, en témoigne sa contribution hautement saluée à la gestion des crises notamment par sa participation dans le cadre de l'ONU aux opérations de maintien de la paix en Somalie, en République Démocratique du Congo (MONUC) et en Côte d'Ivoire (ONUCI).

⁵ A. Antil, Le Royaume du Maroc et sa politique envers l'Afrique subsaharienne, Paris, Ifri, « Etude », novembre 2003

⁶ Déclaration du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Taib Fassi Fihri, au cours d'une cérémonie organisée à Rabat à l'occasion de la Journée mondiale de l'Afrique, mai 2011

⁷ Créée en 1994, l'UEMOA regroupe huit pays de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo) qui ont comme monnaie commune le Franc CFA et qui représentent un marché de plus de 70 millions d'habitants. Voir le site internet : www.uemoa.int

discussions préliminaires. Mais cet accord n'est pas encore entré en vigueur parce que certains Etats de l'Union considèrent que leurs économies ne sont pas encore prêtes à la concurrence des entreprises marocaines et souhaitent au préalable la mise en place de mécanismes préférentiels en termes de tarifs et de règles.

De son côté, le Maroc proposait l'entrée des produits industriels provenant de l'UEMOA sans droits de douane et une réduction sur les produits agricoles. En échange, il était demandé aux pays de l'UEMOA d'appliquer une réduction progressive des droits de douane et des taxes d'effet équivalents pour les produits industriels marocains. Le taux de droits de douane nul devant intervenir avec un différé de quelques années.

(voir annexe, la figure 1: les conventions commerciales et tarifaire entre le Maroc et ses partenaires africains).

En outre, depuis son accession au trône, le Roi Mohamed VI privilégie une diplomatie d'influence à l'égard du sud du continent. Lors du premier sommet Afrique-Union européenne en 2000 au Caire, le Souverain donnait le signal des nouvelles ambitions du Maroc en Afrique en annonçant, au nom de la coopération Sud-Sud, sa décision d'annuler la dette des pays les moins avancés (PMA) d'Afrique subsaharienne et d'exonérer leurs produits de droits de douane à l'entrée du marché marocain dans le cadre de l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTÉ). En plus des aides urgentes, le Maroc accorde environ 300 millions de dollars par an à ses amis africains au titre de l'aide publique au développement (APD), soit 10% de la totalité de ses échanges avec l'Afrique⁸.

Au cours de ses visites sur le continent noir⁹, le Souverain a signé des accords de coopérations bilatérales dans les domaines de l'éducation, du tourisme, de l'agriculture, de l'eau, de la recherche, de la santé, de la promotion des investissements... un partenariat orchestré par l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI) et qui balise le terrain pour les entreprises du pays.

Le moins que l'on puisse dire aujourd'hui, c'est que le continent africain occupe désormais une place stratégique dans les choix régionaux du Maroc. Car la place géopolitique qu'occupe ce pays dans la région lui ouvre amplement cette possibilité. Il est le trait d'union entre deux continents: l'Europe et l'Afrique. Dans ce cadre, le Ministère marocain du

⁸ « Point sur les relations du Maroc avec les pays de l'Afrique Subsaharienne »

Direction des Etudes et des Prévisions Financières (ministère de l'économie et des finances - Maroc), mai 2010

⁹ Dès l'intronisation du Roi Mohammed VI, Il a eu de multiples périples en Afrique noire (21 visites officielles et 13 pays visités de 2001 à 2009).

Commerce Extérieur organise depuis décembre 2009 la caravane de l'export¹⁰ qui l'a amené dans les principales régions d'Afrique. Cette caravane a pour objectif de développer les échanges et l'investissement (B to B) avec ces pays d'Afrique.

Au-delà des biens et services, le Maroc ambitionne de revendre son savoir faire en matière d'électrification, d'accès à l'eau potable, de construction des barrages, d'infrastructures routières et ferroviaires, de télécommunications et de nouvelles technologies. C'est donc tout un modèle de développement économique que le pays se propose d'exporter sur le continent africain. Il dispose pour cela de trois atouts : la proximité géographique, l'expertise avérée et le coût compétitif.

Autre stratégie gagnante, le Maroc est un partenaire privilégié de l'Union européenne. Il profite également de sa position de porte de l'Afrique pour exporter son savoir-faire et permettre ainsi à ses partenaires européens d'accéder à un marché, certes miné par les problèmes et le sous-développement mais qui demeure plein de potentiel économique. Dans ce cadre, le pays vise à devenir le relais industriel, commercial et financier des multinationales qui convoitent les marchés africains, et sa place stratégique au croisement des routes commerciales attire les investissements directs étrangers (IDE) en nombre croissant. Le port en eau profonde de Tanger Med est à nos yeux, une preuve éloquente de cette volonté marocaine pour faire du pays, la plaque tournante en matière de trafic commercial de tout le continent africain avec l'Europe et le reste du monde.

Le déploiement de cette véritable diplomatie économique a pour but de consolider le positionnement du Maroc sur les marchés subsahariens, d'informer le secteur privé des opportunités offertes sur le plan bilatéral ou régional dans ces pays et de l'inciter à pénétrer leur tissu économique pour une visibilité accrue au bénéfice, *in fine*, des intérêts du pays en Afrique.

1.2- Coopération académique

Dans les années soixante-dix, le Maroc crée l'Agence de coopération maroco-mauritanienne, puis maroco-guinéenne avant que celles-ci ne donnent lieu, en 1986, à la mise sur pied de

¹⁰ Conscientes de la nécessité d'intensifier les exportations, les autorités ont lancé en 2009 la stratégie « Maroc Export Plus ». Adossée aux ambitieux plans Émergence et Pacte national pour l'émergence industrielle (dit « Émergence II ») et élaborée en 2005 et 2009 pour dynamiser le tissu productif, cette stratégie vise à cibler les secteurs et produits d'exportation prioritaires, à renforcer le Maroc sur ses marchés traditionnels et à en identifier d'autres prometteurs, ainsi qu'à accompagner les acteurs de l'export.

l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI)¹¹. Le but des autorités marocaines est de faire de cette agence un outil de la politique de coopération que se fixe le Gouvernement et qui gère les flux d'étudiants des pays d'Afrique subsaharienne, pour la plupart, boursiers de l'Etat marocain.

Le nombre total des étudiants africains poursuivant leurs études dans les établissements publics d'enseignement supérieur au titre de l'année académique 2009-2010 avoisine 7800 étudiants, dont 6500 boursiers, issus de 42 pays africains. Depuis 1990, plus de 15000 étudiants ont été formés au Maroc¹².

En effet l'approfondissement de la coopération universitaire et culturelle entre le Maroc et les pays de l'Afrique subsaharienne serait de nature à apporter un enrichissement durable et un rapprochement culturel favorisant le renforcement des liens entre les peuples et à encourager les flux d'investissement et de partenariat.

Il convient de souligner par ailleurs que l'AMCI est de plus en plus sollicitée et engagée dans le domaine de la coopération économique et financière avec les pays partenaires africains. Plusieurs d'entre eux bénéficient ainsi d'une assistance financière destinée à la réalisation de microprojets à caractère économique et social des secteurs vitaux comme l'éducation, la santé et la petite hydraulique rurale (forage des puits et adductions d'eau).

2. Les enjeux de la coopération économique Maroc Afrique subsaharienne

Alors que la concurrence s'intensifie sur les marchés du Nord, l'Afrique devient une aire de développement stratégique pour les entreprises marocaines. Si leurs exportations et investissements y décollent, la marge de progression reste énorme. « L'Afrique subsaharienne est le prolongement géographique et stratégique du Maroc ». Elle est donc un partenaire incontournable, notamment sur le plan économique, et ce, à court, moyen et long terme. Il importe, en effet, que les opérateurs marocains puissent capitaliser sur l'excellence des relations du Maroc avec plusieurs pays du Sud pour se positionner sur ces marchés émergents qui regorgent de potentiel.

Certes, l'essentiel des échanges du royaume s'effectue encore avec le continent européen, mais la crise de 2008-2009, bien qu'elle n'ait pas directement touché le Maroc, a révélé les

¹¹ Pour plus d'information, voir le site de l'agence : <http://www.amci.ma/>

¹² Alaoui M'Hammdi Nezha (MAEC), Journée d'Etudes de l'IRES « Coopération économique et financière Maroc/Afrique et perspectives de son développement » Rabat 20 juillet 2010.

effets néfastes de cette trop grande dépendance et la nécessité de diversifier les partenariats internationaux.

Selon le centre marocain de conjoncture (CMC)¹³, le continent africain dispose de facteurs endogènes susceptibles d'accélérer sa croissance de manière significative. Le premier facteur a trait à « un gigantesque potentiel démographique conduisant à un processus d'occupation de l'espace et à un mouvement de densification spectaculaire ». Le second facteur est « la hausse des cours des matières premières qui va bénéficier aux pays pétroliers et minéraliers ». En outre, le CMC évoque, l'émergence d'une classe moyenne qui commence à atteindre une taille critique et pourrait jouer un rôle social stabilisateur, et contribuer à élargir de manière significative le marché intérieur. Malgré ce tableau patent, le CMC estime que les trajectoires de développement ne sont pas homogènes eu égard à l'instabilité politique et la mauvaise gouvernance qui règnent dans certaines régions, et à la pression écologique considérable impliquant des menaces sur les ressources naturelles.

Ceci étant, l'Afrique est devenue une zone prioritaire en raison de son fort potentiel de croissance. D'ici à 2020, selon un rapport du McKinsey Global Institute¹⁴, 128 millions de ménages y auront un revenu régulier, les dépenses de consommation annuelles tourneront autour de 970 milliards d'euros et le produit intérieur brut passera d'un peu plus de 1100 milliards d'euros actuellement à environ 1800 milliards d'euros... Et encore vingt ans plus tard, en 2040, avec 1,1 milliard de personnes en âge de travailler, le continent devrait concentrer une réserve mondiale de main-d'œuvre supérieure à celle de la Chine ou de l'Inde.

Le Maroc attache donc une grande importance à la mise en place de la coopération avec ces pays. Celle-ci constitue une approche très fiable pour résoudre le problème de l'immigration, faire reculer la préemption d'une explosion démographique à la porte de l'Union européenne et jeter les bases d'un véritable partenariat entre l'Europe et l'Afrique, axé sur la lutte contre la pauvreté, le développement durable et le co-développement.

¹³ Voir le site internet du centre : <http://www.conjoncture.ma/>

¹⁴ Rapport de McKinsey Global Institute, « Lions on the move », juin 2010 : http://www.mckinsey.com/mgi/publications/progress_and_potential_of_african_economies/pdfs/MGI_african_economies_full_report.pdf

3. Etat des lieux des échanges commerciaux du Maroc avec l’Afrique subsaharienne

Dans un contexte international marqué par une dynamique particulière des échanges mondiaux, les échanges commerciaux du Maroc avec les pays africains reproduisent les mêmes faiblesses qui caractérisent les relations commerciales entre les pays du Sud.

A l’exception de l’Afrique du Sud, les principaux fournisseurs africains du Maroc sont le Gabon, le Congo, la République Centrafricaine et la Côte d’Ivoire, tandis que ses principaux marchés à l’export sont le Sénégal, la Guinée Equatoriale et la Côte d’Ivoire.

Le potentiel commercial en Afrique Subsaharienne est réel. La part de l’Afrique dans les exportations marocaines est passée de 5,3% en 2008 à 8% en 2010 avec un objectif de 20% d’ici 2018¹⁵. En 2009, les investissements marocains en Afrique Subsaharienne ont dépassé 360 millions de dollars soit environ 60% des investissements directs étrangers (IDE) du Maroc, contre 270 millions dollars en 2008. Durant les cinq dernières années, le flux annuel moyen des IDE du Maroc en Afrique a dépassé la moyenne de 2 milliard DH par an. Ces investissements portent sur un ensemble très diversifié de secteurs, dont les infrastructures, la santé, l’éducation, la finance, les télécoms, les NTIC et l’industrie chimique. D’autre part, un rapport du ministère marocain des finances sur les relations du Maroc avec les pays de l’Afrique subsaharienne indique une progression soutenue des échanges avec les partenaires africains, notamment entre 1996 et 2006. Entre 1990 et 1996, le montant global des échanges commerciaux du Maroc avec les pays d’Afrique subsaharienne n’a pas dépassé 2,2% de la valeur totale des échanges extérieurs du Maroc sur une moyenne annuelle.

Cette dimension bilatérale est renforcée et complétée par deux axes de coopération entre le Maroc et son voisinage sub-saharien : la coopération tripartite et la coopération régionale.

Concernant la coopération tripartite, ce mécanisme novateur consiste à faire bénéficier les pays africains du savoir faire marocain dans des secteurs de technicité, par des financements bilatéraux ou multilatéraux. Ce mécanisme permet le partage des expériences et le transfert de technologie vers les pays africains. C’est dans ce cadre que le Maroc est engagé avec des pays comme la France, la Belgique, le Japon, l’UE, la FAO et d’autres agences de développement dans l’exécution de projets dans des pays africains. (Ex: Le Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire engagé au Niger et au Burkina Faso avec la FAO).

¹⁵ Saad Eddine Benabdallah, directeur général de Maroc Export in jeune Afrique : <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2554p073-076.xml1/interview-exportation-saad-eddine-benabdallah-maroc-exportsaad-eddine-benabdallah.html>

Concernant la coopération régionale, le Maroc développe une politique de rapprochement avec l'UEMOA et la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale CEMAC¹⁶. Le dynamisme des marchés africains qui a attiré dès les années 1990 les investissements des grands groupes marocains du secteur industriel, puis, dans les années 2000 de la finance et des télécommunications, se poursuit et devrait aboutir certainement à un accord de libre-échange (ALE) avec ses partenaires subsahariens.

4. L'expérience des entreprises marocaines pionnières en Afrique subsaharienne

Après les milliers de commerçants implantés au Sénégal, en Côte d'Ivoire, en Guinée ou au Gabon, des groupes puissants comme Ynna holding, l'ONA, la RAM et les banques prennent de plus en plus le chemin de l'Afrique. La densité des efforts fournis au niveau officiel et politique a permis de faire de l'Afrique une zone d'accueil importante pour les investissements marocains, ce qui fait du Maroc aujourd'hui le deuxième investisseur africain sur le continent, après l'Afrique du Sud, et le premier en Afrique de l'Ouest.

4.1- Ynna Holding¹⁷

Un des premiers entrepreneurs marocains à avoir tenté l'aventure africaine est probablement Miloud Chaâbi, pionnier en matière d'investissements immobiliers à l'étranger et fondateur de Ynna Holding. D'abord en Côte d'Ivoire, le groupe commence son aventure par la mise en place à Abidjan d'une usine de tuyaux PVC, qui emploie un millier de personnes. L'aventure a connu un mauvais tournant après les troubles qu'a connus ce pays¹⁸. L'usine a été condamnée à la fermeture en attendant que la situation revienne à la normale. Le groupe n'en restera pas là puisque la présence de son groupe s'étendra à d'autres pays africains comme le Gabon, la Guinée-équatoriale et le Mali. Au Gabon, Ynna Holding s'engage dans un projet ambitieux pour la promotion immobilière accompagnée de l'aménagement de zones de loisirs, touristiques et résidentielles de haut niveau ainsi que la création de centres commerciaux intégrés. En Guinée équatoriale, l'installation d'unités de production de matériaux de construction, de conduites pour l'assainissement et l'eau potable sont également en projet. Le groupe Chaâbi compte également se lancer dans la réalisation

¹⁶ La Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale regroupe 6 pays : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad. Voir le site : <http://www.cemac.int/>

¹⁷ Pour plus d'information sur le groupe : <http://www.ynna.ma/>

¹⁸ Depuis le coup d'Etat militaire de 1999, la Côte d'Ivoire a vécu des évènements politiques qui ont plongé le pays dans une instabilité de plus de 10 ans. En 2002, une tentative de coup d'état manqué contre le Président Laurent Gbagbo se transforme en une rébellion. Les élections de 2010 ont mis fin à la crise après plus de quatre mois de bras de fer entre le président sortant et le président élu, reconnu par la communauté internationale.

de projets immobiliers, de centres commerciaux et d'unités hôtelières dans les principales villes du pays. Au Mali, plusieurs projets sont à l'étude, notamment une usine de filature de coton, de broyage et de production de ciment. Une ombre vient cependant noircir le tableau de l'expérience africaine de Chaâbi. Un projet immobilier qui a capoté au Sénégal sous la pression de lobbys du pays et ce en dépit du fait que Chaâbi a signé une convention avec l'Etat sénégalais pour la réalisation de 10.000 unités de logement de haut et moyen standings.

4.2- Secteur bancaire: Tendances à l'africanisation des banques nationales marocaines en marche

Gage de stabilité et d'opportunités, la présence effective des fleurons nationaux (les trois plus grandes banques commerciales marocaines Attijariwafa Bank AWB, BMCE et la Banque Centrale Populaire BCP) dans 17 pays africains, essentiellement à travers des filiales agréées a convaincu nombre de sociétés de se positionner dans leur sillage. Et le défi est aujourd'hui d'y attirer les PME, forces vives de l'économie marocaine. Un relais important pour le développement des relations économiques entre le Maroc et l'Afrique.

Les opérations de fusion et d'acquisition ont à leur tour renforcé la volonté des banques marocaines à s'internationaliser. Cette dynamique est également impulsée par les politiques de privatisation et les mesures de déréglementation et de restructuration du secteur bancaire africain, devenu désormais suffisamment rentable pour attirer les banques marocaines.

A noter également qu'Attijariwafa Bank et BMCE Bank sont les premiers groupes à avoir conquis le marché international, en particulier le marché africain même si le taux de bancarisation dans les pays d'implantation n'excède guère les 15% en moyenne.

Pour renforcer davantage leurs liens, en matière de contrôle bancaire d'échange d'informations et d'expertises, la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) et la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ont signé, lundi 12 septembre 2011 à Rabat, deux conventions de coopération, notamment en matière de supervision et de réglementation bancaire.

Ces conventions s'inscrivent dans le cadre du rapprochement entre les pays des deux zones économiques et le royaume du Maroc. Elles visent d'une part, l'instauration de bonnes pratiques internationales en matière de supervision bancaire. D'autre part, elles portent sur l'échange d'expertises dans les activités des banques centrales, sur la politique monétaire, les ressources humaines, l'audit et la gestion des risques, ainsi que la gestion des réserves.

4.2.1- l'expérience de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE)

La BMCE Bank a été la première banque marocaine à investir à l'étranger. Elle est présente au sein de 12 pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) grâce à sa présence au sein du capital de Bank Of Africa (BOA), 3^{ième} groupe bancaire l'UEMOA.

En effet, débutant par l'achat de 35% des actions de la banque multinationale en 2007, elle n'a cessé d'augmenter sa participation jusqu'à en prendre le contrôle en août 2010 en la portant à 55%.

Grâce au réseau BOA, le groupe bancaire s'installe en Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mali, Bénin, Côte d'Ivoire, Burkina, Niger) et place aussi ses pions en Afrique de l'Est (Ouganda, Kenya, Tanzanie, Burundi, Madagascar).

Outre le réseau BOA, BMCE opère au Congo-Brazzaville (à travers La Congolaise de banque LCB) et dans la banque d'affaires au Cameroun (BMCE Capital Douala) ainsi qu'en Tunisie (Axis Capital). Elle possède également d'autres filiales à savoir, la Banque de Développement du Mali, détenue à hauteur de 27,38 % qui est une banque leader au Mali et quatrième banque dans l'espace de l'UEMOA, et la Banque Congolaise, contrôlée à 25 % par BMCE.

BMCE Bank structure et finance avec des banques internationales plusieurs projets en Afrique, notamment l'aéroport de Dakar et le gazier sénégalais SENSTOCK. BMCE Capital Dakar, a réalisé une émission d'emprunt obligataire de 50 millions d'euros pour le compte du Port autonome de Dakar. Un développement d'ailleurs encouragé par les bailleurs de fonds. En mai 2008, la BMCE a ainsi obtenu un prêt de 70 millions d'euros de la part de la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale pour alimenter en devises son expansion en Afrique.

Les filiales internationales de BMCE ont contribué à 8,5 % du résultat net du groupe en 2008 (830,4 millions de dirhams au total).

4.2.2: Attijariwafa Bank (AWB), principal organisme de crédit en Afrique de l'Ouest

Attijariwafa Bank a démarré son expérience continentale en 2005 en Tunisie, en entrant dans le capital de la Banque du Sud (devenue Attijari Tunisie).

En Afrique subsaharienne, le Sénégal est le terrain privilégié d'Attijariwafa Bank : déjà présente depuis 2006 avec sa filiale Attijari Bank Sénégal, elle acquiert en 2007, 79,15 % de la

Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale (CBAO), banque historique du Sénégal, premier groupe bancaire du pays. La banque devient ainsi la plus grande institution bancaire au Sénégal en s'appropriant 29% du marché avec 49 agences.

Attijariwafa Bank accélère son déploiement régional en Afrique francophone.

En novembre 2008, un échange de participations permet à la première banque du Maroc de reprendre les cinq filiales africaines du Crédit agricole : Crédit du Congo, Société ivoirienne de banque, Société camerounaise de banque, Union gabonaise de banque et Crédit du Sénégal. Une acquisition qui vient renforcer son dispositif de banque de détail en Tunisie, au Mali, au Sénégal (rachat de 66,67% du capital de la banque sénégalotunisienne BST).

Cette dernière opération consolide son leadership au Sénégal. Elle lui permet surtout de prendre des positions importantes dans des pays aux secteurs financiers assez dynamiques tels que le Cameroun (Société camerounaise de banques), le Congo-Brazzaville (Crédit du Congo), la Côte d'Ivoire (Société Ivoirienne de Banque) et le Gabon (Union gabonaise de banques).

Attijariwafa Bank arrive en tête des octrois des prêts en Afrique de l'Ouest, selon le quotidien britannique Financial Times¹⁹. Selon ce quotidien, Attijariwafa Bank a su profiter des difficultés financières qui handicapent certaines banques européennes présentes en Afrique pour élargir ses opérations dans les pays de l'Afrique centrale et de l'Ouest où le secteur bancaire demeure sous-développé.

"L'élargissement du groupe en a fait le principal organisme de prêts et la plus importante institution financière en terme d'action dans l'ensemble de l'UEMOA", relève le journal.

Le groupe possède actuellement 400 agences en Afrique avec un effectif de 4.000 employés au service d'un million de clients. Ces activités internationales ont rapporté 22% de ses revenus en 2010.

(Voir annexe 2 : graphique de la position d'Attijari Wafabank en Afrique)

Plus timide, la Banque centrale populaire (BCP), présente en Guinée et en Centrafrique, a entamé des négociations avec son homologue français, le groupe Banque populaire, pour le rachat de 52,47 % du capital de la Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (Bicéc), première banque camerounaise. La banque publique, qui contrôle depuis plus de 15 ans la deuxième banque en Centrafrique (Banque populaire maroco-centrafricaine) et la Banque populaire maroco-guinéenne, ambitionne de rattraper son retard par rapport à ses consœurs marocaines.

¹⁹ <http://www.ft.com/intl/cms/s/0/059890fa-abc1-11e0-8a64-00144feabdc0.html#axzz1WhGaftlQ>

En outre, les banques marocaines n'ont cependant pas le monopole de cette stratégie africaine. Elles font face à d'importantes banques en Afrique anglophone, comme la nigériane United Bank of Africa qui a évincé AWB au Burkina Faso lors de la privatisation de la Banque internationale du Burkina.

4.3- secteur des télécom

Les télécommunications occupent 25% de l'encours global des IDE marocains en Afrique. Dans ce secteur, c'est avant tout Maroc Telecom²⁰ qui étend sa présence dans les pays d'Afrique francophone. L'opérateur profite des appels d'offre lancés par les gouvernements à l'occasion de la privatisation des compagnies historiques des pays. C'est dès 2001 que Maroc Telecom acquiert sa première compagnie africaine en Mauritanie rachetant 51% des parts de Mauritel.

Suite à cette première expérience fructueuse, l'opérateur historique marocain relance en 2006 sa campagne d'investissement, il prend le contrôle d'Onatel au Burkina Faso en achetant 51% de ses parts. L'année suivante, c'est au Gabon qu'on retrouve l'opérateur où l'Etat gabonais lui cède 51% des actions de Gabon Telecom. Puis en juillet 2009, toujours à la suite d'un appel d'offre, Maroc Telecom prend le contrôle de la compagnie malienne Sotelma, au terme d'un contrat de 275 millions d'euros qui lui accorde, encore une fois, 51% du capital. Malgré la difficulté des situations dans lesquelles se trouvent ces compagnies au moment de leur acquisition, la stratégie semble réussir Maroc Telecom qui ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, puisqu'il était en bonne position pour acquérir le contrôle majoritaire de Benin Telecom, n'eut été la réticence du gouvernement béninois qui aurait vraisemblablement renoncé à la privatisation de l'entreprise.

Par ailleurs, Maroc Télécom a récemment entamé la mise en place d'une ligne de fibres optiques entre Laayoune, Dakhla et Nouadhibou en Mauritanie. Cette ligne s'ajoute à celle qu'il a réalisée entre ces villes et Nouakchott, dans la perspective d'une liaison qui raccordera le Maroc à une vaste zone allant de la Mauritanie, au Mali et au Burkina Faso.

²⁰ Voir le site internet de l'opérateur : <http://www.iam.ma>

4.4- secteur du transport aérien avec la Royal Air Maroc (RAM) : une aventure périlleuse?

L'aventure africaine de la RAM débute avec la création d'Air Sénégal International (ASI) en novembre 2000, détenus à raison de 51 % par la RAM et 49 % par l'Etat du Sénégal. Cette aventure s'est révélée une fructueuse coopération sud-sud qui a toute fois fait les frais d'une démarche politique hâtive.

En effet, en octobre 2007, le gouvernement sénégalais, à travers le ministre des Transports aériens, annonçait que son pays injectera entre 30 et 36 millions d'euros dans le capital de la compagnie qui feront passer à 75 % les parts de l'Etat du Sénégal et à 25 % celles de la RAM. Quelques mois plus tard, le ministre avait indiqué qu'ASI sera nationalisée « au plus tard le 31 décembre 2008 ». Royal air Maroc (RAM) a alors décidé de demander aux partenaires sénégalais l'établissement d'une feuille de route portant sur le transfert d'ASI à l'Etat sénégalais dans les meilleures conditions et afin que le retrait de la RAM soit effectif au plus tard le 30 juin 2009. La RAM s'est alors déclarée disposée à partir, à condition de se faire dédommager.

Une mésaventure qui ne décourage pas pour autant la RAM. La compagnie affiche de grandes ambitions pour l'Afrique qui reste sous-desservi. Le continent constitue un bon créneau pour le transporteur national. Celui-ci exporte son savoir-faire en investissant dans de nouvelles compagnies africaines. Dans cette perspective, Le Groupe a annoncé en décembre 2005, la création d'Air Gabon International, dont elle détiendra une part majoritaire (51%) dans le cadre de ses efforts d'expansion en Afrique centrale. La RAM reproduit ainsi avec Air Gabon International le même schéma que pour ASI, à savoir la constitution d'une joint-venture avec une prépondérance dans le capital. Les négociations avec les autorités gabonaises étaient bien avancées. Toute fois, l'état de santé financière de la compagnie gabonaise étant plus catastrophique que prévu, et suite aux divergences entre les partis gabonaises et Marocaines, et aux intérêts parfois divergents des cadres dirigeants gabonais, ce projet n'a pas eu lieu. Une compagnie gabonaise de droit privé gabonais a été lancé.

Des négociations seraient en cours avec le Cameroun. La RAM a répondu à l'appel d'offres pour relancer cette compagnie qui intéresse également l'Afrique du Sud. Les deux grandes exigences de la RAM, à savoir que les Etats ne se mêlent pas de la gestion de la future compagnie et que les transporteurs nationaux actuels soient dissous, ne risquent pas d'être facilement acceptées.

En août 2006, la RAM a acquis 51% du capital de la Compagnie mauritanienne. Cette acquisition donnait naissance à la compagnie Air Mauritanie International. Mais cette acquisition a été de courte durée. Depuis le 19 janvier 2008, la compagnie a été mise en liquidation judiciaire par un tribunal de Nouakchott face au problème qu'elle rencontrait.

Par ailleurs, La RAM a signé avec la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) un protocole d'accord sur la création d'une compagnie aérienne sous-régionale, baptisée Air CEMAC. Cette dynamique complète la politique de libéralisation du secteur du transport aérien et d'ouverture du ciel marocain et renforce la volonté des pouvoirs publics de faire du Maroc un passage privilégié entre l'Afrique d'une part, l'Europe, l'Asie et le Moyen-Orient d'autre part.

La compagnie marocaine poursuit l'extension de son réseau africain. Accra est la onzième ville subsaharienne desservie, après Dakar, Abidjan, Bamako, Conakry, Libreville, Niamey, Ouagadougou, Douala, Cotonou et Lomé.

La RAM a renforcé sa présence commerciale en Afrique. Depuis 2007, elle a porté la fréquence de ses vols hebdomadaires de 60 à 70, soit une moyenne quotidienne de 10 vols. À noter également que 30 lignes aériennes sont ouvertes sur le continent ainsi que 15 bureaux de représentation de la compagnie.

4.5 - secteur des mines, des énergies et de l'eau

L'Omnium nord-Africain (ONA)²¹ détient, à travers sa filiale MANAGEM²², plusieurs gisements de minerais en Guinée, au Mali, au Burkina Faso et au Niger.

Si l'ONA se tourne vers l'Afrique pour ses investissements essentiellement miniers, c'est parce que ce continent présente des richesses immenses en matière de métaux qui demeurent inexploités par les opérateurs économiques.

MANAGEM a signé avec le gouvernement gabonais en 2010, une convention d'exploitation de la mine aurifère de Bakoudou, qui nécessite un investissement de 32 millions de dollars.

Dans le domaine énergétique, L'Office National d'Electricité (ONE)²³ marocain s'est pour sa part positionné comme un acteur principal sur le marché de l'électricité en Afrique. Il est

²¹ Le Groupe ONA (Omnium Nord Africain) est le premier groupe industriel et financier privé marocain. Le groupe est constitué sous forme de holding qui investit dans plusieurs entreprises dans différents domaines d'activité dont les mines, l'agroalimentaire, la grande distribution et les services financiers. En 2010, il y a eu la fusion absorption par sa société mère la Société nationale d'investissement (SNI).

²² Le Groupe MANAGEM est un groupe minier et hydrométallurgique marocain, elle est la filiale du groupe ONA chargé de l'industrie minière, le groupe produit et commercialise le Cobalt, les métaux de base et les dérivés métalliques. www.managem-ona.com

actuellement présent dans 15 pays d'Afrique noire²⁴. Il a remporté un projet d'électrification durant 25 ans des zones rurales au nord du Sénégal.

Sur le terrain de l'agriculture, c'est l'Office Chérifien des Phosphates (OCP)²⁵ qui se prépare à investir le marché africain. Nombre de pays de la région prévoient d'opérer leur « révolution verte ». Et pour développer le rendement des terres cultivées, le besoin en engrais ouvre des perspectives au groupe. En effet, alors que la consommation moyenne mondiale d'engrais atteint 90kg /ha, la consommation africaine est estimée à 8kg. A l'occasion de la 2^{ème} conférence pour le développement de l'agriculture en Afrique «FMB Africa 2011», le PDG de l'OCP a ainsi présenté sa stratégie pour l'Afrique qui prévoit une production d'engrais dédiés aux sols africains. Le groupe a d'ores et déjà conclu un contrat avec la firme MEA pour la livraison de 100.000 tonnes annuelles d'engrais au Kenya, soit 25% de la consommation du pays.

Le Groupe est en train d'établir une cartographie des sols afin de proposer des fertilisants adaptés à chaque région.

Dans le domaine de la gestion de l'eau, l'Office national de l'eau potable (ONEP)²⁶, développe depuis près de dix ans une stratégie africaine. Son premier exploit à l'international est un contrat de 220 millions de dollars pour l'alimentation en eau potable de Nouakchott (Mauritanie), décroché en octobre 2006. En 2007, il a remporté l'appel d'offres international pour la gestion par affermage de la Société nationale des eaux du Cameroun (SNEC). Il est en rapprochement avec l'Office national de l'électricité (ONE) qui a conclu de nombreux contrats d'électrification, d'assistance technique et de formation dans différents pays d'Afrique centrale et de l'Ouest.

²³ Voir son site : <http://www.one.org.ma/>

²⁴ L'ONE à l'international, ONE, octobre 2009.

²⁵ Fondée en 1920, le Groupe OCP S.A est le leader mondial des exportations de phosphates et produits dérivés, avec des activités couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, allant de l'extraction de la roche de phosphate à la transformation chimique en acide phosphorique et différents engrais. En tant que première entreprise du Maroc, OCP S.A est l'un des moteurs clé de l'économie du pays. Les phosphates et ses dérivés représentent en 2010, en valeur, près d'un quart des exportations du Maroc et approximativement 3,5% du PIB. OCP S.A emploie directement plus de 18 000 salariés.

Voir le site : <http://www.ocpgroup.ma/>

²⁶ L'Office National de l'Eau potable (ONEP) est un établissement public marocain, à caractère industriel et commercial. Créé en 1972, l'ONEP assure la planification, la production et la distribution des ressources hydriques du pays. Voir son site : <http://www.onep.ma/>

Pour le secteur des infrastructures, Consortium pour les canalisations, les granulats et les travaux (CCGT)²⁷ a réalisé en Guinée, un projet d'aménagement d'un périmètre agricole pour une enveloppe de 70 millions de dirhams. Au Sénégal, le groupe a remporté l'un des plus grands chantiers publics du pays à savoir, la construction d'une route de 230 kilomètres. Malgré les difficultés à investir en Afrique subsaharienne, le Groupe CCGT réussit à y réaliser des affaires aussi bien en Guinée (après douze ans de présence dans ce pays), mais aussi en Sierra Léone et en Guinée-Bissau.

Cet intérêt croissant des entreprises marocaines vient se justifier par la nécessité d'offrir aux investisseurs marocains des marchés alternatifs, qui serviraient de base arrière pour faire face à l'intensité de la concurrence sur les marchés traditionnels par la participation effective du capital marocain aux grands chantiers ouverts en Afrique.

5- Les limites du marché africain :

Malgré les progrès substantiels réalisés durant les années 90, les politiques commerciales de l'Afrique subsaharienne restent relativement protectionnistes. En effet, selon le fond monétaire international FMI²⁸, les régimes commerciaux en Afrique restent plus restrictifs que ceux d'autres régions. Les droits de douane, variable la plus couramment utilisée pour mesurer le degré de restriction des échanges, sont plus élevés (20% en moyenne) en Afrique que partout ailleurs.

Les mesures non-tarifaires, comme les certificats d'importation, les contrôles qualité imposés parfois aux importations de manière discriminatoire et la multiplicité des régimes fiscaux entre les pays, sont de nature à augmenter les coûts de transaction afférents aux échanges extérieurs, avec un effet négatif sur la compétitivité des industries nationales et sur le volume des échanges.

Outre les facteurs non-tarifaires, des problèmes structurels liés notamment à l'infrastructure des transports limitent l'expansion des relations commerciales entre le Maroc et ses partenaires africains.

Mais force est de reconnaître que la faiblesse des échanges avec cette région s'explique, en grande partie, par le manque d'information au sujet du cadre préférentiel du commerce entre le Maroc et les pays partenaires africains, et la non-adaptation de l'appareil productif

²⁷ Voir le site : <http://www.groupe-ccgt.ma/>

²⁸ Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne, FMI, mai 2006.

national marocain aux spécificités du marché africain. Toute chose qui empêche la croissance des échanges malgré l'existence de plusieurs accords commerciaux.

Finalement, l'analyse du niveau actuel des échanges entre le Maroc et ses partenaires africains met en relief une reproduction de la réalité qui caractérise les échanges Sud-Sud dans leur ensemble. Pour remédier à la situation, les deux parties sont appelées à résoudre les contraintes institutionnelles, politiques et logistiques qui pèsent sur l'expansion des relations de coopération commerciale.

Bien que l'Afrique subsaharienne soit le nouvel eldorado des exportateurs marocains, plusieurs opérateurs cherchent sérieusement les moyens pour se protéger contre le risque de non paiement et les exportateurs avisés savent bien que ce risque peut mener à des pertes considérables.

6- L'avenir des relations entre le Maroc et les pays d'Afrique subsaharienne : dimension sociale

Il y a un aspect qui aurait souvent été négligé dans les rapports interafricains (accord commercial, accord douanier, accord fiscal...). Cet aspect est bien évidemment la coopération sociale, c'est-à-dire la proximité, l'aide concrète apportée aux populations. Sur cette voie, le Maroc fait un pas en avant à travers les stocks de médicaments qu'il octroie à des pays frères, la possibilité d'hospitalisation dans les hôpitaux marocains d'un certain nombre de ressortissants d'Afrique subsaharienne. Le secteur privé n'est pas en reste. Ainsi, dans le domaine de l'éducation, les Fondations BMCE Bank et Congo Assistance ont signé en mars 2010 à Casablanca, une convention de partenariat qui porte sur le financement et la construction par la Fondation BMCE Bank, d'une école moderne à Oyo (Congo). Cette convention constitue un nouveau jalon dans le renforcement de la coopération entre les deux pays. Ce partenariat sera créateur de valeurs sociétales au bénéfice d'un développement harmonieusement intégré, durable et équitable en Afrique.

A noter également dans la même lancée, l'implication du Souverain marocain en faveur de la suppression de la dette des Pays les Moins Avancés (PMA) de même que la multiplication des programmes de coopération dans les domaines de l'agriculture, de l'hydraulique, les aménagements urbains, les infrastructures, l'éducation...

Le Maroc appuie le programme de sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne par le biais de la mise sur pied de projets socio-économiques (pluies artificielles, campagnes de vaccination, envoi d'experts nationaux en hydraulique et en agronomie) et la contribution au

financement de la construction d'infrastructures (ligne maritime Casablanca-Nouakchott-Dakar, autoroute Nouadhibou- Nouakchott, modernisation des compagnies aériennes).

Le Maroc traduit concrètement son attachement à la paix et au développement en Afrique. Par ailleurs, il contribue à la mise en œuvre du Programme spécial de la sécurité alimentaire dans les pays d'Afrique au sud du Sahara. Le Maroc, qui compte sur l'appui et le soutien de la FAO à ce programme en tant que structure spécialisée, sollicite une augmentation des moyens qui lui sont alloués ainsi qu'à la coopération technique, afin de répondre aux besoins urgents des pays désireux de bénéficier de la coopération Sud-Sud.

L'initiative nationale du développement humain INDH²⁹ dont les objectifs cadrent parfaitement avec ceux de l'Alliance internationale contre la faim initiée, encadrée et suivie par la FAO, est une belle initiative marocaine qui peut servir de modèle de développement pour ses partenaires.

L'aide fournie par le Maroc au sud du Sahara, comme nous l'avons noté, se chiffre entre 2 et 3 milliards de dirhams par an, principalement au bénéfice des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Actuellement, le Maroc enregistre une forte demande de la part de ces derniers, notamment en matière de formation des cadres, de contribution au financement, à la conception et à la réalisation d'infrastructures ainsi que de projets socio-économiques, en particulier en matière d'assainissement, d'approvisionnement en eau et en électricité, de santé et d'agroalimentaire. Dans ces domaines prioritaires, le Maroc s'attache à développer une stratégie de coopération tripartite, qui consiste à canaliser les fonds d'aide mis à disposition dans le cadre de programmes internationaux pour le financement de projets d'infrastructures ou de développement socio-économique dans un ou plusieurs pays africains et à en confier la maîtrise d'œuvre à des entreprises marocaines (bureaux d'études, entreprises de génie civil, prestataires de services...).

Conclusion

Voyant dans l'approfondissement des relations économiques, le moyen de renouer avec son voisinage africain, le Maroc parvient à mettre sur pied une véritable diplomatie économique associant étroitement les secteurs public et privé.

²⁹ L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), une initiative novatrice au Maroc (Le projet a été lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI le en 2005) pour réduire la pauvreté, l'exclusion sociale et la précarité, elle s'inscrit dans une vision globale du développement social et humain pour le pays. : www.indh.gov.ma

La dynamique des relations économique et financière entre le Maroc et les pays de l'Afrique témoigne de la volonté et l'intérêt du Maroc à rééquilibrer ses relations avec ces partenaires du Sud. Cet intérêt croissant est justifié autant par la nécessité d'offrir aux investisseurs marocains des marchés alternatifs, qui serviraient de base arrière pour faire face à l'intensité de la concurrence sur les marchés traditionnels, que par la participation effective du capital marocain dans les grands chantiers ouverts en Afrique dont les retombées ne pourraient qu'être que bénéfiques pour les échanges commerciaux.

Il est évident que d'importantes opportunités d'exportation et d'investissement existent. Pour qu'elles se concrétisent, il faut que les entreprises marocaines adoptent une stratégie d'adaptation aux marchés africains, notamment en tenant compte de la faiblesse du pouvoir d'achat des consommateurs.

L'exportation ne doit pas seulement être vue comme un échange de marchandises mais comme du co développement. Il en va ainsi au sens que doit prendre les relations entre les deux parties, qui doit prendre en considération la dimension sociale.

Bibliographie

Alaoui M'Hammdi Nezha (MAEC) « Coopération économique et financière Maroc/ Afrique et perspectives de son développement » Journée d'Etudes de l'IRES, Rabat 20 juillet 2010.

Alain Antil, Le royaume du Maroc et sa politique envers l'Afrique subsaharienne, étude réalisée par l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI) en novembre 2003

Abdallah Saâf, « Le Maroc et l'Afrique après l'indépendance », publication de l'institut des Etudes Africaines, Rabat, 1996

Abdelaziz Barre, « La politique marocaine de coopération en Afrique. Essai de bilan » in Abdallah Saâf : Le Maroc et l'Afrique après l'indépendance, publication de l'institut des Etudes Africaines, Rabat, 1996

B. Jari « L'histoire des relations commerciales entre le Maroc et l'Afrique : rôle du commerce transsaharien dans le processus panafricain », conférence sous-régionale pour l'Afrique du Nord : Dakar, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique

(CODESRIA), 27-28 septembre 2003.

Ernesto Hernández-Catá : Croissance et investissement en Afrique subsaharienne : Que peut on faire? Finances & Développement / Décembre 2000.

Fonds Monétaire International (FMI) : Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne, mai 2006.

Gumisai Mutume : Stimuler le commerce intra-africain, «Afrique relance», septembre 2002

Gumisai Mutume : Ce que Doha signifie pour l'Afrique, «Afrique relance», décembre 2001

Hamid Aqerrout : Le périple royal en Afrique : impulser la coopération Sud-Sud ; Février 2005

Iba Der Thiam, « L'Unité Africaine », conférence donnée à la Cité Universitaire de Rabat le 24 novembre 2000

IFRI Institut français des relations internationale : Centre des Études économiques - ifri.org

L. Marfaing, S. Wippel (dir.), Les Relations transsahariennes à l'époque contemporaine : un espace en constante mutation, Paris, Khartala, 2003.

Ministère des finances et de la privatisation-Direction des Études et des Prévisions Financières « *Le positionnement économique du Maroc en Afrique - Bilan et perspectives -* » juillet 2006

Ministère des finances et de la privatisation : Direction des Études et des Prévisions Financières « *Point sur les relations du Maroc avec les pays de l'Afrique Subsaharienne* » mai 2010

Ministère canadien des Affaires Etrangères et du Commerce International : Commerce et investissement en Afrique subsaharienne, août 2004.

Philippe Hugon (présidé par) «Les priorités de la coopération pour l'Afrique subsaharienne et le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) ; Rapport du groupe de travail » avril 2002.

Nation-Unies : Commission Economique pour l'Afrique (CEA): "Aperçu des conditions économiques et sociales en Afrique en 2009". Lilongwe (Malawi) 25 – 28 mars 2010

Nezha Alaoui « Le Maghreb dans son environnement régional et international : La projection économique des pays du Maghreb sur l'Afrique subsaharienne » (2010)

Chelem

Base de données Chelem. <http://www.cepii.fr/francgraph/doctravail/resumes/2008/dt08-09.htm>

Site internet visités

L'Agence Marocaine de Coopération Internationale (Amci) : <http://www.amci.ma/>

Institut des études africaines rabat : <http://iea.um5s.ac.ma/>

<http://www.lavieeco.com>

www.jeuneafrique.com

<http://www.lematin.ma/>

<http://www.leconomiste.com/>

<http://www.lesafriques.com>

Ministère des affaires étrangères et de la coopération : <http://www.maec.gov.ma/>

Ministères des finances et de la privatisation : <http://www.finances.gov.ma/>

Office des changes : <http://www.oc.gov.ma/>

Annexes

Figure 1 : Conventions commerciales et tarifaires entre le Maroc et ses partenaires africains

<i>Pays</i>	<i>Date signature</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Nature de l'accord</i>	<i>Observations</i>
Sénégal	13-02-1963	13-02-1963	Commercial	Protocole additionnel en 1981
Gabon	17-10-1972	13-10-1974	Commercial	
Niger	07-11-1982	11-03-1993	Commercial	
Côte d'Ivoire	22-09-1973	16-12-1980	Commercial et tarifaire	
Nigeria	04-04-1977	05-07-1978	Commercial	
Cameroun	16-04-1987	28-05-1993	Commercial	
Mali	17-09-1987	29-04-2003	Commercial	
Angola	06-10-1988	23-10-1989	Commercial	
Bénin	07-03-1991		Commercial	En cours (Ratification requise)
Burkina Faso	26-06-1996		Commercial	En cours (Ratification requise)
RD du Congo	18-09-1996		Commercial	En cours (Ratification requise)
Tchad	04-12-1997	15-02-2000	commercial et douanier	
Guinée	12-04-1997	09-07-2003	Commercial et tarifaire	
Sénégal	01-03-2002	19-05-2006	non double imposition	

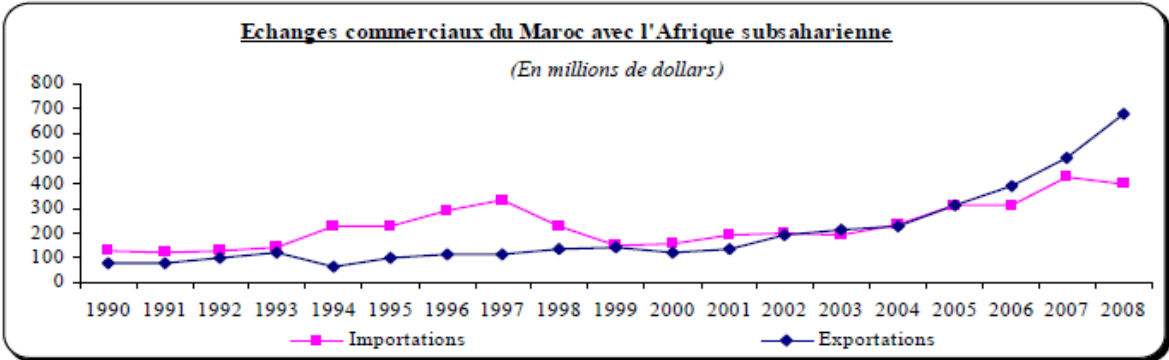
Source : Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

Annexe 2 : cartographie du réseau AWB en Afrique

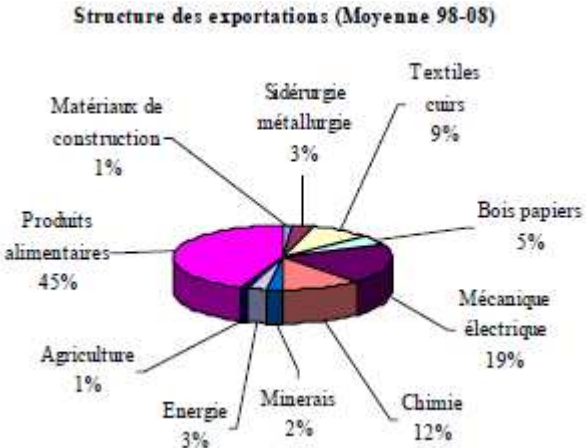


Les filiales africaines de d'AWB et de la BMCE. (source: L'Economiste)

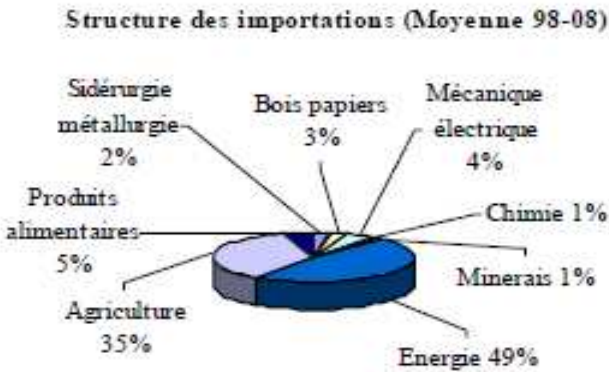
Annexe 3 : évolution des échanges entre le Maroc et ses principaux partenaires africains



Source : Chelem



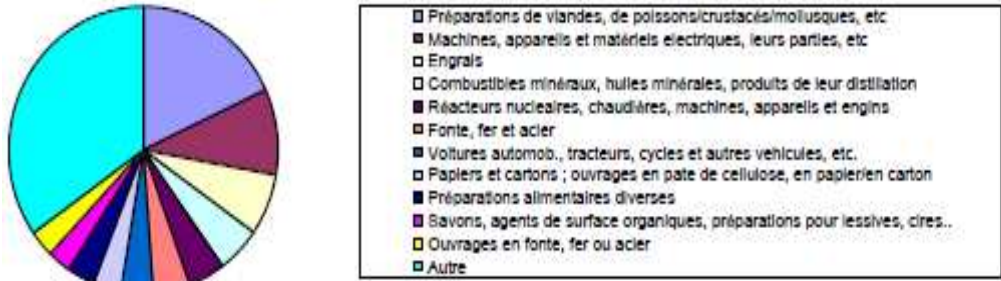
Source : Chelem, calcul DEPF



Source : Chelem, calcul DEPF

Annexe 4 : les exportations marocaines en Afrique

Figure 2. Exportations marocaines en Afrique (2008)



Source: UN COMTRADE, 2010